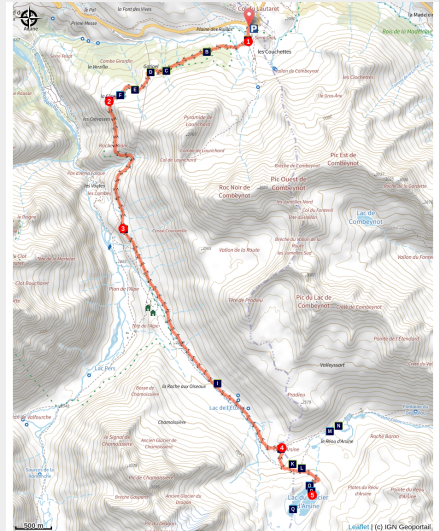


Le cirque d'Arsine par le sentier des Crevasses

Parc national des Ecrins - Villar-d'Arêne



Le cirque du glacier d'Arsine (Cyril Coursier - PNE)



Longue ascension qui contourne le massif du Combeynot pour une pleine journée de randonnée en quête des lacs du cirque glaciaire d'Arsine.

Au petit matin, le soleil levant éclaire les reliefs glaciaires des pics des Ecrins tandis que les moutons se reposent dans les immenses alpages qui démarrent vers le col du Lautaret. Une journée de marche nous attend pour une découverte progressive des sommets où se sont jouées les belles heures de l'alpinisme du plus haut massif des Alpes du sud. Au prix d'une longue mais progressive ascension le cirque du glacier d'Arsine surmonté de sommets majestueux s'offre à notre émerveillement (Pic des Agneaux et Pic de Neige Cordier).

Pierrick Navizet, chef du service accueil-communication

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 h 30

Longueur : 20.8 km

Dénivelé positif : 602 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Flore, Lac et glacier

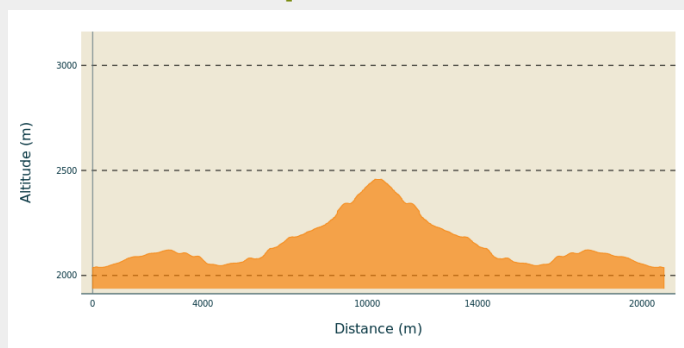
Itinéraire

Départ : Col du Lautaret

Arrivée : Col du Lautaret

Communes : 1. Villar-d'Arène
2. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique

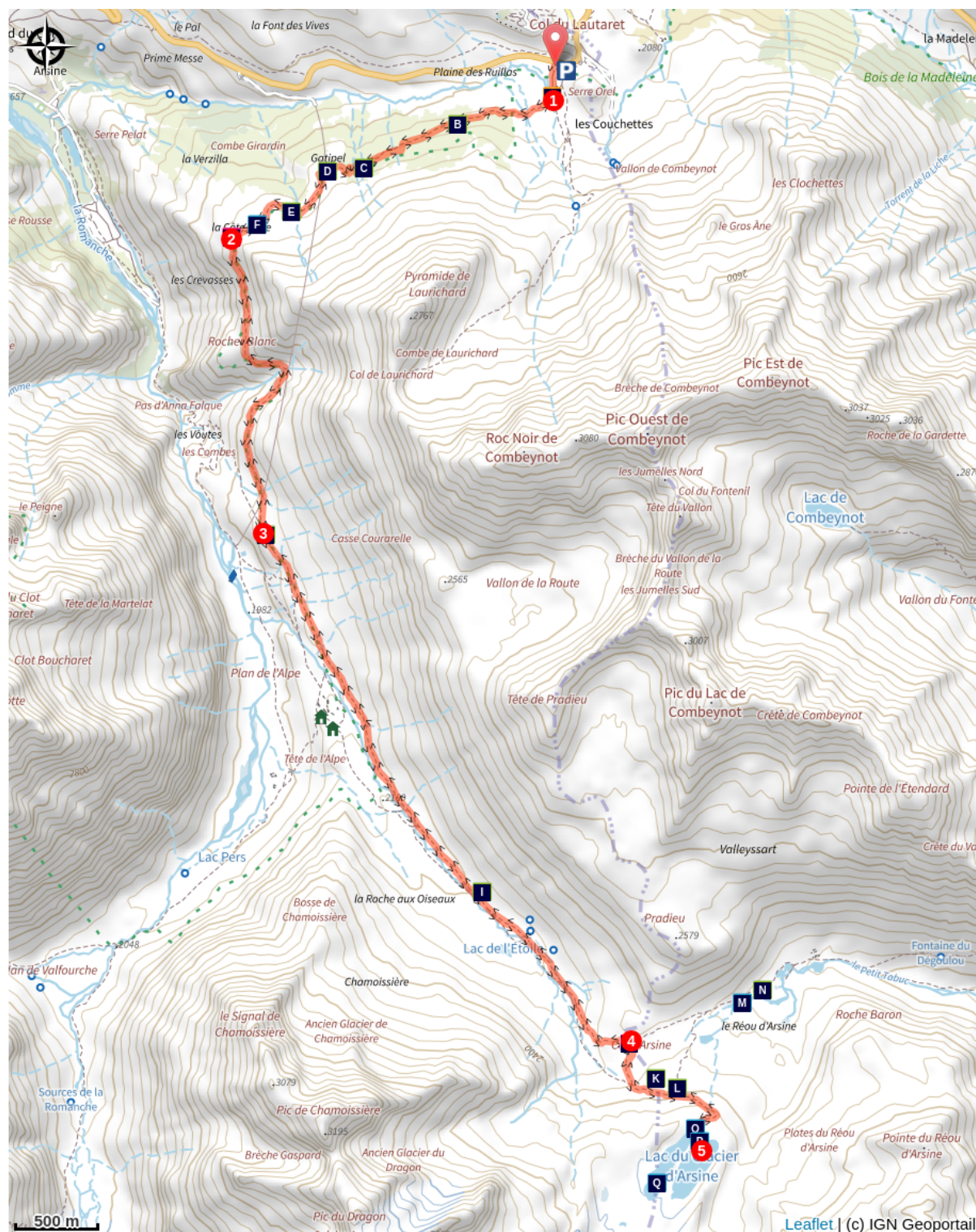


Altitude min 2038 m Altitude max 2459 m



Du parking sous le col du Lautaret monter pour arriver rapidement à un croisement.

1. Bifurquer à droite et laisser le sentier du Laurichard. Traverser une passerelle pour monter progressivement à flanc. Le sentier traverse plusieurs ruisseaux et des zones arbustives pour mener jusqu'à une zone plus ouverte.
2. Elle conduit au belvédère de L'Homme. Peu après, franchir et refermer un portillon et descendre les pentes schisteuses et ravinées du sentier dit des Crevasses avec une certaine vigilance dans ce terrain glissant en période humide.
3. Gagner l'alpage de Villar d'Arène et croiser le GR 54 à proximité de la station météorologique. Peu après, laisser le sentier qui part à droite en direction du refuge et continuer à remonter le vallon du Rif de la Planche pour arriver au col d'Arsine par le GR 54.
4. C'est le moment de quitter le GR 54, par la droite, pour franchir la grande moraine frontale du glacier d'Arsine. Depuis ce ressaut façonné par les mouvements glaciaires, deux grands lacs au pied d'un cirque marquent la fin de l'ascension (2455 m).
5. Revenir au parking de départ par ce même itinéraire. Au retour, possibilité d'un petite variante par les refuges de l'Alpe de Villar d'Arèn et de Chamoissière.

Sur votre chemin...



-  Téléskis démantelés (A)
-  La mégaphorbiaie (C)
-  Tétras lyre (E)
-  Le belvédère de l'homme (G)
-  Swertie vivace (I)
-  Jonc arctique (K)
-  Moraine (M)
-  Aulnaie à aulnes verts (B)
-  Lys martagon (D)
-  Vue sur la Meije (F)
-  La "bosse" des marmottes (H)
-  Col d'Arsine (J)
-  Lagopède alpin (L)
-  Un régime aquatique (N)

 Vêlage (O)
 Glacier d'Arsine (Q)

 Fonte du glacier d'Arsine (P)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠ Recommandations

Le passage au sentier des Crevasses se déroule sur des pentes schisteuses et ravinées. La prudence est de mise dans ce terrain glissant en particulier en période humide.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus Grenoble - Briançon, via le col du Lautaret (ligne express régionale : LER 35).

Accès routier

D1091 (Grenoble - Briançon), col du Lautaret.

Parking conseillé

Parking de Laurichard (au pied du Serre Orel).

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Briançonnais

Place Médecin-Général Blanchard, 05100
Briançon

brianconnais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 21 08 49

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



🕒 Téléskis démantelés (A)

Une petite station de ski fut créée dans les années 1970 non loin du col du Lautaret. Du fait des risques d'avalanches et des nouvelles normes la pratique du ski alpin fut déplacée près du village de Villar d'Arène et sur le hameau du Chazelet. Les deux téléskis devenus obsolètes, situés dans un territoire de très grande valeur paysagère et très riche en terme de biodiversité, dénaturaient cet espace classé depuis 1974 en réserve naturelle nationale du Combeynot. En 2013, un démantèlement a donc été entrepris par le Syndicat mixte des Stations villages de la Haute Romanche avec l'appui du Parc national. Au final, plus de 35 tonnes de ferraille et blocs de béton ont été évacuées.

Crédit photo : Eric Vannard - PNE



✿ Aulnaie à aulnes verts (B)

Transition spectaculaire entre la véritable forêt et les alpages sur les versants à l'ubac, elle représente une formation dense d'arbustes, composée essentiellement de saules et d'aulnes verts. Ces derniers sont voués à ne jamais atteindre la taille d'un arbre. Ils composent des fourrés impénétrables où sangliers, chamois, chevreuils ont tracé au fil du temps, des labyrinthes pour s'y cacher. Pourvoyeurs d'azote par leurs racines, ils fertilisent les sols au point d'accueillir les dernières incartades de la mégaphorbiaie en altitude.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



✿ La mégaphorbiaie (C)

Zone transitoire à l'orée supérieure de la forêt, elle se compose de plantes volumineuses à larges feuilles, en quête de lumière pour assurer leur développement. Sous son couvert, un petit monde animal et végétal trouve son compte, notamment la dorine ou l'adénostyle. Sur la partie occidentale du massif des Écrins, on la retrouve en bordure des torrents et des ruisseaux. Là, juste après la fonte des neiges, elle montre sa tête d'or en composant des tapis du plus bel effet.

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



✿ Lys martagon (D)

Le Lys Martagon est l'hôte des pentes herbeuses, pelouses ou des sous-bois, on le voit d'assez loin grâce à sa longue hampe florale dressée d'où se détachent de trois à dix fleurs majestueuses.

Elles sont grandes, d'un rose violacé ponctué de pourpre, constituées de six « pétales » se recourbant vers le haut à maturité. Elle laisse, alors, apparaître six étamines orangées. Les fleurs, penchées vers le bas, se redressent lors de la formation du fruit.

Crédit photo : Pierrick Navizet - Parc national des Écrins



🦉 Tétras lyre (E)

Présent dès 1200 m d'altitude, le tétras lyre ne se rencontre en France que dans les Alpes. On repère le mâle à son plumage noir et à sa queue en lyre qui a donné son nom à l'espèce. Tandis qu'en hiver il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid, au printemps le mâle se livre à des parades spectaculaires pour attirer les poules. Sur cette zone, le Parc national organise un suivi de la population de cette espèce.

Crédit photo : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



❄️ Vue sur la Meije (F)

La Meije est le deuxième sommet majeur du massif des Écrins. Elle se compose de 3 principaux pics : le Doigt de Dieu (3 973 m), la Meije orientale (3 891m), et le point culminant, le Grand Pic à 3 983 m. C'est un sommet technique dont la première ascension a été réalisée le 16 août 1877 par Emmanuel Boileau de Castelnau accompagné du célèbre guide local Pierre Gaspard. Meije provient de Meidjo en occitan qui signifie midi, puisque pour les habitants de La Grave le soleil passe à l'aplomb de ce sommet aux alentours de midi. De l'autre côté, avant sa renommée, il était appelé le bec des peignes par les habitants de Saint-Christophe-en-Oisans.

Crédit photo : © Parc national des Écrins - Pascal Saulay



📍 Le belvédère de l'homme (G)

Une rambarde en bois installée à l'endroit le plus avantageux pour contempler les glaciers descendant de la Meije. Le glacier du Lautaret sur la gauche et celui de l'Homme sur la droite se rejoignent péniblement aujourd'hui. Ce dernier glacier est la voie de descente à skis au printemps du Pic Oriental de la Meije et du refuge de l'Aigle (visible en continuant sur le sentier vers le rocher blanc) Ce refuge est perché à 3 450 m d'altitude sur un éperon rocheux. Une nouveau refuge a été installé en 2014 en intégrant l'ancienne charpente qui datait de 1910.

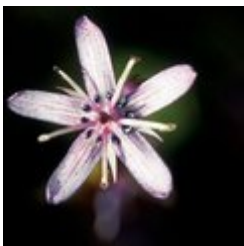
Crédit photo : © Parc national des Écrins - Cyril Coursier



🐹 La "bosse" des marmottes (H)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d'altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on à coutume d'appeler la "bosse" des marmottes. Ce rongeur hibernant n'est visible que d'avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d'un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d'un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d'en avertir les autres.

Crédit photo : PNE - Coursier Cyril



🌸 Swertie vivace (I)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



📍 Col d'Arsine (J)

Le col d'Arsine constitue un lieu de passage et de visite important sur le Tour des Ecrins et de l'Oisans (GR54). Il donne un point de vue remarquable sur le massif des Agneaux. Le col fait partie d'un itinéraire ancien utilisé parfois à la place du passage par le col du Lautaret. Point de passage entre la Guisane et la Romanche, l'endroit est cité dès le Moyen-Âge comme lieu de confrontation pastorale entre les communautés de Villar d'Arène et du Monétier-les-Bains.

Crédit photo : Cyril Coursier - PNE



🌸 Juncus arcticus (K)

Même s'il est relativement commun dans certains marais acides, le juncus arctique n'en est pas moins protégé sur tout le territoire des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Reconnaisable à son absence totale de feuilles, il possède dans le tiers supérieur de la tige des fleurs peu nombreuses et noirâtres. Les tépales de ces dernières sont obtus et un peu plus courts que la capsule.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



🐦 Lagopus alpinus (L)

Cinq heures du matin, à plus de 2 000 m d'altitude, au mois de mai, le jour se lève sur les landes à myrtilles qui apparaissent entre les plaques de neige. Soudain, un cri rauque, quasi métallique, déchire l'ambiance calme de l'aube : c'est le lagopède alpin en pleine parade nuptiale. Originaire de la toundra arctique, le lagopède alpin, appelé parfois perdrix des neiges, était présent dans toute l'Europe pendant les glaciations avant de voir son espace de vie se restreindre aux montagnes. Il y trouve, aujourd'hui encore, les conditions indispensables à sa survie. Les parcs nationaux alpins ont une responsabilité majeure dans la conservation de cette espèce. L'inventaire de l'unité naturelle Haute Romanche en 2005 a démontré l'existence d'un noyau important de population sur le site.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



❄ Moraine (M)

Le site d'Arsine présente un beau complexe moranique avec son cortège floristique de marge glaciaire. La moraine frontale du glacier d'Arsine repose sur un complexe de glaciers rocheux végétalisés occupant le bas du cirque sur une quarantaine d'hectares. Cet ensemble correspond vraisemblablement à un remaniement des dépôts glaciaires abandonnés suite à l'installation d'un pergélisol. C'est-à-dire que le sol se maintient constamment à une température égale ou inférieure à 0° C durant plusieurs années. Ce phénomène s'est vraisemblablement produit lors du refroidissement climatique du Dryas récent, soit 11 000 à 10 000 ans avant notre ère.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



🌿 Un régime aquatique (N)

La bergeronnette des ruisseaux est une "hyperactive" qui compose son repas de mouches, moustiques, libellules et toutes sortes de larves d'insectes aquatiques. Elle chasse au bord de l'eau, en sautillant de pierre en pierre ou en volant sur place pour happer ses proies. Il lui arrive de pêcher des crustacés, des mollusques et même de petits poissons pour compléter son alimentation. Pour construire son nid, elle ne quitte pas non plus les rives humides, recherchant même la proximité d'une chute d'eau ou du courant d'une rivière.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



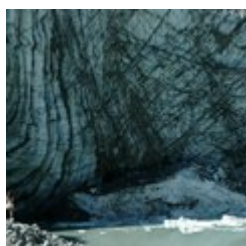
❄ Vêlage (O)

Quand le lac est gelé et que la température de l'air se réchauffe, la glace se détend en provoquant ce qui s'appelle le "chant de lac". Le lac ouest est le dernier du massif où il est encore possible d'observer des chutes de séracs (front du glacier) dans ses eaux provoquant un bruit sourd qui résonne.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre

❄ Fonte du glacier d'Arsine (P)

Le lac d'Arsine est né dans les années 1950 à la suite de la fonte du glacier d'arsine. Devant son évolution rapide, il est suivi dès 1969 et en 1985 des mesures plus complètes révèlent un volume d'eau de 800 000 m³ contenu par une moraine fragilisée par la présence de glace en son sein. Avec ce risque de rupture, des travaux d'urgence sont entrepris dès le printemps suivant pour stopper la montée du niveau du lac par un chenal de régulation creusé à travers la moraine frontale. Près de 30 ans plus tard, le site glaciaire est toujours suivi de près par les agents du Parc. Et le risque est complètement écarté.



🏔 Glacier d'Arsine (Q)

Le glacier d'Arsine est logé au creux d'un vaste cirque de face nord, enceint par de hautes parois culminant entre 3 200 et 3 600 mètres d'altitude. Il s'agit d'un glacier en grande partie couvert dont le front, actuellement situé vers 2 470 m d'altitude, est précédé par des lacs. Ceux-ci sont retenus par un imposant dispositif de moraines historiques, formées lors du Petit Âge de Glace (entre 1550-1850 environ). De par sa taille et son état de conservation, le dispositif morainique historique d'Arsine fait figure d'exception à l'échelle des Alpes occidentales. D'ordinaire, de tels "vallums" morainiques sont réservés aux petits glaciers d'altitude dont les eaux engendrent un ruissellement trop diffus pour être capable de déblayer les accumulations détritiques proglaciaires (par exemple le glacier du Réou d'Arsine). La fonte et le recul important du glacier d'Arsine a posé dans les années 1980 des problèmes de rétention d'eau et donc de sécurité. le RTM a ainsi mené des travaux pour faire baisser le niveau des lacs dont le volume faisait craindre une rupture de la moraine et donc un risque d'inondation du village du Casset.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre